



16ème législature

| | | |
|--|--|---|
| Question N° : 4304 | De M. Patrick Hetzel (Les Républicains - Bas-Rhin) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères | | Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères |
| Rubrique > politique extérieure | Tête d'analyse > Offensive de l'armée turque contre les combattants Kurdes | Analyse > Offensive de l'armée turque contre les combattants Kurdes. |
| Question publiée au JO le : 20/12/2022 Réponse publiée au JO le : 14/03/2023 page : 2431 | | |

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'offensive de l'armée turque contre les combattants kurdes notamment en Syrie. Ils font l'objet de frappes aériennes et bientôt terrestres dans l'indifférence des nations. Le président turc a annoncé son intention de poursuivre son offensive alors que ces combattants luttent contre les islamistes. La situation humanitaire est alarmante et un soutien international est nécessaire. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Dans les jours qui ont suivi le lancement par la Turquie, le 20 novembre dernier, d'une opération aérienne dans le nord de la Syrie et le nord de l'Irak, la ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est entretenue avec son homologue turc pour lui faire part notamment de sa vive préoccupation face aux frappes conduites en Syrie et en Irak. Depuis le début de cette offensive, la diplomatie française a appelé toutes les parties à la retenue et à éviter toute initiative qui porterait atteinte aux efforts internationaux de lutte contre Daech. La France a également rappelé son attachement à la souveraineté de l'Irak et à la stabilité de la Région autonome du Kurdistan en son sein.